



Numéro de la consultation : 2026AC000038

Numéro du Contrat : Le numéro de contrat sera ajouté de manière définitive à la mise au point contractuelle

Service :
04 – Service Bâtiment

Montant maximal global : € T.T.C

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Assistance aux utilisateurs de la plateforme OPERAT et de l'Observatoire DPE-AUDIT

Acheteur

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L131-3 à L131-7 et R131-1 à R131-26 du code de l'environnement ayant son siège social :

20 Avenue du Grésillé – BP 90406 – 49004 ANGERS Cédex 01 inscrite au registre du commerce d'ANGERS sous le n° 385 290 309

représentée par Madame Patricia BLANC

agissant en qualité de Directrice générale déléguée

désignée ci-après par **"l'ADEME"**

Et :

La Société, forme juridique :

Siège social :

N° SIRET :

représentée par :

agissant en qualité de :

désignée ci-après par **"le titulaire"**

d'autre part.

« Ci-après désignées individuellement par la « Partie » ou collectivement par les « Parties ».

Vu l'avis de la Commission des Achats de l'ADEME lors de sa séance du <à compléter par l'ADEME>

Sommaire

1.Contractant	4
2.Objet de l'accord-cadre	5
2.1Bons de commande	5
3.Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution.....	5
3.1Reconduction	5
4.Dispositions financières	5
4.1Montant de la rémunération.....	5
4.1.1Prestations forfaitaires	5
4.1.2Prestations à prix unitaires	6
4.2Modalités de versement de la rémunération	6
4.2.1Prestations forfaitaires	6
4.2.1.1 Montant et remboursement de l'avance.....	6
4.2.1.2Modalités de paiement	6
4.2.2Prestations à prix unitaires	7
5.Responsables respectifs et coordonnées.....	7
6.Annexes de l'acte d'engagement	7

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de réception des offres finales.

☐ Le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

☐ engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

☐ Le mandataire (1) :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

.....

.....

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET :

APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

2. Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet : Assistance aux utilisateurs de la plateforme OPERAT et de l'Observatoire des DPE-AUDIT.

2.1 Bons de commande

L'accord-cadre comporte une partie à bons de commande.

La commande sera notifiée par le représentant du pouvoir adjudicateur par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en quantité.

L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique.

3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification définie à l'article « Validité » du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Les bons de commande en cours au terme de l'accord-cadre demeureront en vigueur jusqu'au complet achèvement et règlement des prestations correspondantes.

3.1 Reconduction

L'accord-cadre pourra être reconduit 2 fois 12 mois, soit une durée totale de 36 mois.

Le Titulaire ne peut pas refuser la reconduction de l'accord-cadre. Si l'ADEME décide de ne pas mettre en œuvre la reconduction, elle en informe le Titulaire au plus tard trois (3) mois avant l'échéance de l'accord-cadre, par tout moyen permettant de donner date certaine à la réception de l'envoi.

4. Dispositions financières

4.1 Montant de la rémunération

4.1.1 Prestations forfaitaires

Le titulaire percevra à titre de rémunération des prestations réalisées un montant global et forfaitaire de euros TTC, dont euros au titre de la TVA comprenant en particulier tous les frais liés directement ou indirectement à l'exécution des prestations, objet du présent accord-cadre.

Ce montant est ferme, définitif et non révisable.

Les données de base correspondant aux prestations commandées utilisées pour déterminer le prix fixé ci-dessus, sont indiquées dans l'**annexe financière** du présent acte d'engagement.

Compte tenu du caractère forfaitaire du prix ainsi fixé, toute variation de ces données ne saurait en aucun cas être invoquée par le titulaire comme justifiant une demande de modification de ce prix.

4.1.2 Prestations à prix unitaires

Le titulaire percevra à titre de rémunération des prestations les prix unitaires appliqués aux quantités effectivement commandées, exécutées et livrées à l'ADEME.

Les prestations à prix unitaire ne comprennent aucun montant minimum. L'ADEME n'est pas tenue de commander les prestations objets du présent accord-cadre. Notamment, en cas de résiliation de l'accord-cadre pour un motif d'intérêt général, le titulaire ne peut prétendre à aucun droit à obtenir une indemnisation du bénéfice qu'il manquerait, faute d'un engagement de commande ferme.

Le montant total de rémunération que le titulaire peut percevoir en application du présent marché ne peut pas dépasser le montant maximum de euros TTC, calculé par application des prix unitaires fixés en annexe du présent Acte d'Engagement.

Ces prix unitaires comprennent en particulier tous les frais liés directement ou indirectement à l'exécution des prestations, objet du présent accord-cadre.

Ils sont fermes, définitifs et non révisables.

4.2 Modalités de versement de la rémunération

4.2.1 Prestations forfaitaires

4.2.2 4.2.1.1 Montant et remboursement de l'avance

Une avance de 20% du montant initial de l'accord-cadre, soit Euros T.T.C, sera versée au titulaire après l'entrée en vigueur du marché. Si le titulaire relève de la catégorie « grande entreprise » ce versement sera subordonné à la réception préalable par l'ADEME d'une demande écrite du titulaire.

Le remboursement de l'avance sera opéré, par précompte, soit sur le montant du solde lorsqu'il n'y a pas d'acompte soit sur le montant des sommes dues à titre d'acompte(s).

4.2.3 Modalités de paiement

- un acompte de 50%, soit euros T.T.C après approbation par l'ADEME du rapport d'avancement prévu à l'article "Modalités d'exécution" du CCAP et sur présentation d'une facture du montant des prestations réalisées correspondantes ;
- 50% pour solde, soit euros T.T.C à l'approbation par l'ADEME du rapport final définitif tel que prévu à l'article "Modalités d'exécution" du CCAP et sur présentation d'une facture du montant des prestations réalisées correspondantes.

4.2.4 Prestations à prix unitaires

Pour chaque bon de commande, le montant de la rémunération sera versé au Titulaire par l'ADEME de la manière suivante :

- 100% après approbation par l'ADEME du procès-verbal d'exécution des prestations concernées, et sur présentation d'une facture du montant du terme considéré.

5. Responsables respectifs et coordonnées

a) pour l'ADEME

Madame Aurore ROUX et Monsieur Sylvain BESSONNEAU seront chargés de suivre l'exécution du présent marché.

Madame Frédérique BIENVENU sera chargée du suivi administratif du présent marché.

b) pour le titulaire

Monsieur / Madame.....sera chargé(e) de l'exécution du présent marché.

6. Annexes de l'acte d'engagement

Les annexes du présent acte d'engagement sont :

- l'annexe financière ;
- la désignation des co-traitants et la répartition des prestations.

Pour le Titulaire,
(Nom, Prénom et qualité)

Pour l'ADEME
Le Président
et par délégation,

Annexe à l'acte d'engagement

ANNEXE FINANCIERE

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

.....

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET : APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

☐ Oui

☐ Non

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T. (€)	Taux T.V.A.	Montant T.T.C. (€)
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
	<i>Totaux</i>			